



CONCERTATION SUR LA REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE PALAISEAU

--

**COMPTE-RENDU DE L'ATELIER SUR LA MOBILITÉ
DU MARDI 17 MAI 2016**

REUNION DU :	17 mai 2016
SALLE / ADRESSE :	Hôtel de ville, 91 rue de Paris, Palaiseau
PARTICIPANTS :	40 personnes
ANIMATEUR :	Grégoire Milot – Etat d'Esprit Stratis
DEBUT > FIN :	20h40/23h30
ELUS / SERVICES PRESENTS :	Dominique POULAIN, adjoint au Maire en charge de l'Urbanisme Durable André PAYA, directeur des services techniques et de l'aménagement Jean-Baptiste AUSTRUY, chargé d'études chez Espace Ville

Les points de couleur mentionnés dans le compte-rendu renvoient aux documents annexés.



1- INTRODUCTION DE L'ATELIER

Dominique Poulain, adjoint au Maire en charge de l'urbanisme durable, introduit la rencontre. Après avoir remercié les participants, il salue la présence des deux partenaires de la révision du plan local d'urbanisme de la ville : le cabinet Espace ville, chargé du diagnostic et de la traduction réglementaire, et l'agence État d'Esprit Stratis, chargée d'organiser la concertation. Enfin, il présente rapidement le déroulé de la soirée : retour sur le diagnostic de la part du cabinet Espace ville, présentation des grands objectifs du projet de Ville et le travail en ateliers.

Grégoire Milot, président d'État d'Esprit Stratis remercie les personnes présentes pour leur participation, avant de revenir sur la procédure de révision du PLU et le calendrier.

Il rappelle que le diagnostic territorial est finalisé et que la ville de Palaiseau est actuellement dans la phase d'élaboration du PADD (projet d'aménagement et de développement durable). Les grandes orientations du projet de Ville seront discutées lors de cette rencontre et pourront encore évoluer. La traduction réglementaire interviendra par la suite.



Il rappelle enfin que les ateliers en groupe permettent de traiter deux thèmes : l'arrivée de la ligne 18 du Grand Paris et notamment l'accès à la nouvelle gare, et la question des mobilités dans la ville plus globalement.

Un habitant interroge les services de la ville sur la mise en ligne du diagnostic sur le site internet de la concertation. Il lui est répondu que les grands enseignements de ce diagnostic ont été présentés aux conseils de quartier et que le diagnostic serait en ligne prochainement.

2- RETOUR SUR LES GRANDS ENSEIGNEMENTS DU DIAGNOSTIC TERRITORIAL

Jean-Baptiste Austruy, du cabinet Espace ville présente les grands enseignements du diagnostic territorial. Ce diagnostic, qui est en réalité une actualisation du diagnostic du PLU actuel, a été réalisé sur la deuxième partie de l'année 2015. Il a été enrichi par les différentes réunions de concertation qui ont eu lieu.

1. La situation de Palaiseau est particulière. La commune est au cœur du réseau viaire (routes). Cette situation peut être considérée comme privilégiée, cependant elle génère également des désagréments, notamment une circulation de transit. Par ailleurs, si plusieurs grands axes sont situés à proximité de la commune, il est parfois difficile de les rejoindre.
2. Le réseau de voirie interne est très contraint. Ainsi, à titre d'exemple, l'A10 crée une vraie coupure entre le centre et la zone d'activité des Glaises.
3. La question du stationnement. Malgré une politique en faveur de stationnement, des difficultés persistent notamment aux abords des gares.
4. Une commune bien desservie par les transports. Toutes les communes n'ont pas la chance d'avoir 3 gares de RER (4 si l'on tient compte de la gare de Massy-Palaiseau). La ligne 18 du grand Paris va venir compléter ce dispositif.
5. Il existe plusieurs liaisons douces (quelques chemins et pistes cyclables) pour autant il y a des difficultés à se déplacer à pied ou à vélo. Ces difficultés peuvent à la fois s'expliquer à la fois par le manque de continuité de ces liaisons douces et par la situation topographique de la commune (lien entre le plateau et la vallée).

3- INTERVENTION DE LA VILLE

Dominique Poulain rappelle les attentes de la ville dans le cadre de cette concertation et les questions qui lui semblent prioritaires dans le processus de révision du PLU. Il évoque ainsi l'intermodalité, le maillage de territoire par les liaisons douces et les choix à opérer dans ce domaine, la question du stationnement et la réponse qui pourrait être apportée dans le PLU tant pour le stationnement public que pour le stationnement privé. Il précise également que, sur certains tronçons, une augmentation de la largeur des voies pour créer des pistes cyclables pourrait être envisagée. L'objectif de la commune est de parvenir, grâce à la concertation, à préciser les liaisons douces entre le plateau et la vallée. La question du téléphérique peut être évoquée, une étude est en cours. Il conviendra notamment d'étudier le coût du projet et son impact environnemental.

Enfin l' élu évoque l'éventualité de l'instauration d'une seconde gare dans le cadre de la création de la ligne 18 du Grand Paris. Il s'agit d'un souhait de l'équipe municipale. Cette gare nouvelle, non actée officiellement, pourrait voir le jour non loin du rond-point Camille Claudel et de Polytechnique.

Une habitante interpelle l' élu sur la ligne 18 du Grand Paris. Elle ne comprend pas pourquoi, dans le cadre de la concertation, toutes les hypothèses incluent la ligne 18, alors que l'enquête publique vient tout juste de se terminer et que le projet n'est pas officiellement acté.



La ville précise qu'il y avait un projet et qu'il était nécessaire d'en tenir compte dans le PLU de Palaiseau.

Grégoire Milot présente ensuite les deux séquences de l'atelier :

1. L'accès à la gare du Grand Paris
2. Les mobilités

Un participant s'étonne que l'on propose de travailler sur la nouvelle gare de la ligne 18 alors que beaucoup de gens y sont opposés et l'ont fait savoir dans le cadre de l'enquête publique, un tramway serait plus adapté selon lui.

Un deuxième habitant explique qu'il faudrait, selon lui, parler de la vision souhaitée pour la ville avant de parler des outils.

L' élu répond en rappelant que le but de la réunion est de trouver collectivement des solutions pour favoriser les liaisons interquartiers. André Paya, directeur des services techniques et de l'aménagement, précise que l'objet de la réunion n'est pas de faire un débat pour ou contre la ligne 18.

Grégoire Milot détaille ensuite le déroulé de l'atelier et le matériel mis à disposition des participants (fiches de contribution, deux plans de ville, des gommettes, des stylos).



TABLE 2

1. Accompagner l'arrivée de la ligne 18 du Grand Paris Express

Comment préparer au mieux l'arrivée de la ligne 18 du Grand Paris Express à l'horizon 2024 ?

« En préambule, nous nous étonnons que la réflexion sur la mobilité à Palaiseau soit axée sur la ligne 18 qui concerne que marginalement la ville de Palaiseau. La réflexion doit principalement porter sur les accès au RER B, TCSP, lignes de Bus 1 et 14 ... »

Comment faciliter les accès à la ligne ?

- En modes doux :
 - Permettre la traversée du campus de polytechnique à pied et à vélo à toutes les heures avec un fléchage adapté.
- En transport en commun :
 - Mise en place d'une ligne de bus locale fréquente (toutes les heures) desservant les quartiers et les différentes gares.
- En voiture :
 - Développer des lignes de bus car il n'y aura pas la capacité de parking nécessaire pour les voitures.

Autre remarque ou suggestion

- Possibilité de mettre les vélos dans les wagons du métro.

2. Mieux circuler à Palaiseau

Lister les itinéraires de liaisons douces (piétons, vélos)

- À conforter ou à réaménager
 - Rue Charles Gounod, rocher de la Vauve : sécurisation pour les piétons et les cyclistes.
 - Sentier : rampe spéciale vélo / valise.
 - Rue du moulin : double sens cycliste.
 - Avenue du Général Leclerc : continuité dans les chicanes et dans les deux sens de la piste cyclable.
 - Rue Lecoq aménagement piéton (trottoir / zone 20).
- À prolonger ou créer
 - Créer deux axes rapides de circulation à vélo (un sur le plateau et un dans la vallée) en direction Est/Ouest pour faciliter les déplacements quotidiens (travail – domicile).
 - Rue de Paris : piétonniser ou créer une zone 20.
 - Rue Victor Hugo : double sens cyclable.
 - Rue Edouard Branly : piste cyclable.
 - Rue Georges Sand : piste cyclable (zone dangereuse pour les vélos à l'ouest).
 - Liaison Yvette – Coulée verte à créer le long de l'A10.
- Autre remarque
 - Étendre les zones 20 et 30 pour permettre la cohabitation des usagers de la route.
 - Développer les signalisations « céder le passage » pour les cyclistes sur les carrefours dangereux.
 - Développer les itinéraires vélos avec signalisation de l'itinéraire.

Comment encourager l'intermodalité ? (vélo / train, voiture / train)

- Créer des parkings sécurisés pour les vélos aux abords des gares.
- Mettre en place des portes vélos sur les liaisons de bus plateau – vallée.
- Mettre en place des garages à vélo spacieux, pratiques et sécurisés dans les nouveaux et anciens logements (vrais arceaux pour les cadres, beaucoup de vélos électriques sont utilisés compte tenu de la topographie de la ville, ces produits sont coûteux).



Que pensez-vous d'un transport aérien entre le plateau et la vallée (type funiculaire ou téléphérique)

- Projet intéressant et à étudier, en fonction du rapport entre le coût et le service rendu.
- Choisir le bon itinéraire.
- Rendre le téléphérique accessible aux vélos.

Faut-il développer les places de stationnement près des gares ?

- Règlementé
- Développer les zones bleues à proximité des zones commerciales.
- Autre type, précisez
- Limiter le nombre de places de parking et utiliser les budgets pour proposer des alternatives à la voiture.

Quelles règles de stationnement adopter pour les constructions nouvelles ?

- Créer des bornes de stationnement pour les voitures électriques.

Quels sont les principaux axes/principales localisations qui nécessitent des solutions en priorité ?

- Limiter la vitesse à 30km /h pour fluidifier la circulation.
- Limiter le nombre de feux tricolores.
- Développer les radars de vitesse (pédagogiques ou non).

TABLE 3

1. Accompagner l'arrivée de la ligne 18 du Grand Paris Express

Comment préparer au mieux l'arrivée de la ligne 18 du Grand Paris Express à l'horizon 2024 ?

- Accord pour cette ligne entre Orly et Saclay pour désengorger le RER B.
- Installer la gare de Palaiseau à hauteur de Camille Claudel et supprimer celle à proximité d'EDF.

Comment faciliter les accès à la ligne ?

- En modes doux
- Pour les habitants du plateau à pied et en vélo.
- En transport en commun
- Des lignes existent mais peuvent être améliorées (horaires, fréquence ...).
- En voiture
- Création de parking en nombre largement suffisant et aussi pour les vélos.

Autre remarque ou suggestion

Pour améliorer les transports à Palaiseau :

- Création d'un tunnel gare du nord/châtelet.
- Mise en service de voitures de train à deux niveaux.
- Rénovation du matériel.
- Adaptation des horaires de la ligne 91 10 (desserte en fonction des horaires d'ouverture de la ligne 91 06).
- Aménagement de la gare routière de Massy Palaiseau déjà saturée.

2. Mieux circuler à Palaiseau

Lister les itinéraires de liaisons douces (piétons, vélos)

- À conforter ou à réaménager
- Réaménager les voies existantes pour vélos et piétons quand elles sont situées sur les trottoirs mais aussi quand celles-ci sont sur les chaussées (avenue du 8 Mai 1945).
- À prolonger ou créer
- Création entre Orsay et Palaiseau (Carrefour de l'éléphant) d'une liaison douce.



- Problème des vélos sur les trottoirs.
- Problème du stationnement des voitures sur les trottoirs.
- Bordures de trottoirs très hautes, impraticables aux poussettes.

Comment encourager l'intermodalité ? (vélo / train, voiture / train)

- Développement de petits bus à fréquence élevée pour permettre aux gens d'accéder aux gares en transports en commun et non en voitures individuelles.

Que pensez-vous d'un transport aérien entre le plateau et la vallée (type funiculaire ou téléphérique)

- Favorable à condition qu'il ne passe pas au-dessus des propriétés privées.
- En cas de création de téléphérique, il faut prévoir de pouvoir y mettre les vélos.

Faut-il développer les places de stationnement près des gares ?

- o Gratuit :
 - Favorable
 - Si le stationnement est payant, prévoir un tarif pour les résidents et les travailleurs.
 - o Autre type, précisez :
 - Décourager le stationnement sur les trottoirs et dans les rues.
 - Améliorer la fluidité dans les rues.
 - Création de pistes cyclables
 - Limiter la place des voitures dans l'espace public et pas les laisser envahir l'espace.

Quelles règles de stationnement adopter pour les constructions nouvelles ?

- Vendre obligatoirement 1 ou 2 places de parking avec les appartements.

TABLE 5

1. Accompagner l'arrivée de la ligne 18 du Grand Paris Express

Comment préparer au mieux l'arrivée de la ligne 18 du Grand Paris Express à l'horizon 2024 ?

- Instaurer des Autolib' électriques et des Vélib' électriques dans les cinq quartiers.

Comment faciliter les accès à la ligne ?

- o En transport en commun
 - Mettre en place des fréquences plus courtes avec les différentes lignes de bus (1, 14) : dix minutes d'intervalle.
- o Autre remarque
 - Étudier la création d'un téléphérique.

2. Mieux circuler à Palaiseau

Lister les itinéraires de liaisons douces (piétons, vélos)

- o À conforter ou à réaménager
 - Avenue du General Leclerc pour la circulation des vélos.
- o Autre remarque
 - Amélioration de la circulation par les couloirs de circulation.
 - Prise d'une décision sur les sens uniques.

Comment encourager l'intermodalité ? (vélo / train, voiture / train)

- o Permettre une mixité Autolib' et Vélib'.



Que pensez-vous d'un transport aérien entre le plateau et la vallée (type funiculaire ou téléphérique)

- Étudier l'implantation d'un funiculaire ou d'un téléphérique selon les conséquences sur l'environnement.
- Étudier également la mise en place d'un escalier mécanique.

Faut-il développer les places de stationnement près des gares ?

- o Autre type, précisez :
- Créer des stationnements pour les Autolib' et les minibus.

5- CONCLUSION

En conclusion de la réunion, la ville précise ce qui pouvait être traité dans le cadre la révision du PLU et ce qui ne pouvait pas l'être.

Dominique Poulain assure qu'il a bien entendu les différentes contributions (besoin en circulations douces, l'intermodalité, la mise en service d'autolib et de vélib, la question de la liaison mécanisée entre le plateau et la vallée, la mise en place de navette publique, réflexion sur la création de zone 30 ou de zone 20 ...). Bien que certaines de ces questions dépassent le cadre du PLU, elles seront étudiées par les services de la ville.

Enfin, Grégoire Milot rappelle les dates des prochains rendez-vous. Les prochains ateliers thématiques se tiendront le 24 mai (cadre de vie / environnement), le 26 mai (développement économique) et le 31 mai (habitat).
